

Lucier, Pierre

La patrimonialisation comme stratégie volontariste : pistes et questions

Séminaire interdisciplinaire UQAM, le 17 novembre 2008

Le séminaire dont sont issus les travaux rassemblés ici offrait la possibilité de « penser tout haut », de soulever des questions et des hypothèses, voire de formuler des positions encore à étayer, ce que ne favorise pas toujours le cadre forcément plus contraint de la pratique universitaire. L'occasion était donc alléchante de laisser libre cours à des idées qui, bien que développées depuis un bon moment, n'ont pas nécessairement eu le temps d'être peaufinées ou délestées de certaines aspérités.

Dans cette perspective exploratoire, le présent propos entend tester quelques hypothèses sur le processus de patrimonialisation. Deux parties le composent. Dans une première, on s'applique à définir et à établir l'angle d'analyse privilégié ici : la patrimonialisation comme stratégie « volontariste ». La seconde partie explore brièvement, à la lumière de l'approche retenue, trois pistes de réflexion visant à illustrer les grandeurs et les misères de la patrimonialisation ainsi considérée : son potentiel de distorsion herméneutique, sa lutte perdue contre le réel, son appel discutable aux catégories religieuses.

1. La patrimonialisation et le registre de l'action

Tout a pratiquement été dit sur la « construction » en quoi consiste le processus de patrimonialisation. Il ne se trouve guère plus personne pour contester que patrimonialiser, c'est attribuer à des objets ou à des lieux une teneur en signification, en valeur ou en poids de mémoire qui pourrait bien ne pas émerger en dehors d'une déclaration ou d'une action justement destinées à la définir et à la reconnaître. Il n'en irait pas autrement du patrimoine que de tous les discours : pour l'essentiel, le sens est construit, même si les faits et les choses en donnent toujours eux-mêmes quelque idée.

Cette approche de la patrimonialisation comme construction est épistémologiquement fondée et féconde, mais elle parvient mal à prendre en compte tous les liens étroits qu'il y a entre patrimonialisation et action, entre patrimonialisation et stratégie. C'est qu'il y a, dans le processus de patrimonialisation, un essentiel rapport à la décision et à l'intervention qui, au-delà des mécanismes qui opèrent par eux-mêmes et littéralement à notre insu, ajoute aux perspectives cognitives une dimension proprement praxéologique, c'est-à-dire centrée sur l'action visant une intention et obéissant à ses lois propres et à ses conditions d'efficacité. Patrimonialiser, pourtant, c'est bien décider, vouloir, proposer, parfois même imposer. C'est ce qu'on évoque peut-être plus éloquemment en parlant de stratégie « volontariste », ce qui ne signifie pas forcément qu'elle soit gratuite ou arbitraire. La patrimonialisation est un projet.

L'intention et la décision appartiennent au registre de l'action et obéissent à des canons qui, même si elles y renvoient ou s'y appuient, déborde largement le monde de la connaissance et de la quête de la vérité. Les défis et les risques de l'action, on le sait, ont une prégnance que n'ont ni la recherche du vrai ni les règles de la constitution des savoirs. Alors que l'activité théorique est véhiculée par des symbolisations abstraites et éventuellement secrètes, l'agir effectif s'inscrit dans le monde spatio-temporel et en modifie les composantes. Par lui, des événements sont produits, des changements repérables sont provoqués, des traces publiques et « encombrantes » sont déposées dans le monde. Soumise aux risques du succès et de l'échec bien plus qu'au creuset de la vérité ou de la fausseté, l'intervention se « vérifie » d'abord par son efficacité. Alors que l'effort pour comprendre doit s'attaquer à l'opacité de l'inintelligible, c'est avec des résistances en quelque sorte physiques que l'action engage la lutte : inertie du monde matériel, limites concrètes imposées par l'état des ressources,

divergence des projets et des intérêts, autonomie des libertés, etc. sont autant de poids réels qui interdisent à l'action cette liberté et cette fantaisie que l'ordre du comprendre peut et doit même se permettre. Comme action, la patrimonialisation nous entraîne ainsi bien au-delà de la constatation, de l'analyse, de l'interprétation à des fins de compréhension ou d'explication. Elle est en pleine dynamique stratégique et ses visées, comme toujours dans le registre de l'action, sont de l'ordre du but à atteindre, de l'état de choses à faire exister, du bien à acquérir, d'un pouvoir sur le réel à assurer.

C'est bien connu, les intervenants sont de plus en plus nombreux à entreprendre des opérations de patrimonialisation, et ils le font à de multiples fins. Ici, on poursuivra des fins proprement historiques : il n'est pas souhaitable, soutient-on, que des sociétés laissent périr des spécimens représentatifs de ce qu'elles ont produit vécu ou été à différentes périodes de leur histoire. Les musées et les lieux protégés regorgent de ces souvenirs précieux, qui permettent d'ailleurs de transmettre et d'enseigner. Ailleurs, et souvent en lien avec l'intérêt historique, on voudra patrimonialiser à des fins spécifiquement artistiques et esthétiques : les chefs-d'oeuvre méritent d'être conservés, parce que leur beauté dépasse le goût du moment et nous juge souvent bien plus que nous ne la jugeons nous-mêmes. Trop beau pour périr ou pour être oublié, pourrait-on dire. Les groupes politiques et les gouvernements sont aussi actifs en patrimonialisant certains objets de (leur) choix. Quand il s'agit de bâtir la nation, par exemple, d'affirmer des ruptures et des directions politiques, voire d'asseoir un nouveau régime, la référence identitaire peut être ainsi politiquement infléchie pour traduire et soutenir un projet politique. Cela s'observe dans nos régimes démocratiques tout autant qu'on a pu le voir à l'ère des grands totalitarismes. Il arrive aussi que les patrimonialisations se remplacent et s'absorbent, comme à Sainte-Sophie d'Istanbul ou au Panthéon de Rome ou de Paris.

Le monde du tourisme est également résolument engagé dans la voie de la patrimonialisation, notamment parce que le patrimoine permet de proposer des images de marque originales et attractives : un site du patrimoine mondial de l'UNESCO se vend évidemment mieux qu'une obscure initiative locale. Les promoteurs immobiliers ne manquent pas non plus de valoriser les vestiges à travers lesquels ils édifient leurs nouveaux espaces : un «loft» aménagé dans une ancienne nef d'église, c'est tout-à-fait «in» et ça attire plus et mieux qu'un banal pigeonnier urbain. Les groupes religieux sont également très actifs en matière de patrimonialisation et, dans des sociétés comme le Québec, où le stock patrimonial comprend une part majeure de signes religieux, ils peuvent même constituer un des fers de lance de l'action de sensibilisation des gouvernements et des populations. Leur visée n'est pas pour autant toujours directement religieuse, puisque la patrimonialisation peut aussi contribuer à transformer des lieux de culte vivant en héritage artistique ou folklorique intéressant, mais déjà «exculturé», c'est-à-dire sorti de la culture active. Le but visé par les autorités religieuses n'en est pas moins lié à des stratégies destinées à pérenniser une présence religieuse dans l'espace public, ce qui n'est tout de même pas rien.

On le voit, il y a un éventail complexe et multiforme d'intervenants qui, chacun à sa manière et selon son angle d'approche, contribuent à «construire» des sites, des objets et des traditions qui deviennent ainsi des reliques plutôt que des reliquats. Dans tous les cas, cependant, c'est l'action de promotion et de lobbying d'un groupe particulier bien plus que l'appui spontané des populations qui fait avancer les «dossiers», surtout lorsqu'une aide publique est sollicitée. Des préférences culturelles et économiques s'expriment ainsi et structurent, à l'intention de tous, ce qu'il convient d'estimer, de conserver et de ...penser. Les hégémonies culturelles de classes ont manifestement ajouté la patrimonialisation à leur arsenal de moyens d'action. Cela est éloquentement confirmé et illustré par un mouvement inverse dont on parle moins souvent, mais dont l'histoire est abondamment nourrie : la volonté explicite de détruire ce qui a été ou pourrait être patrimonialisé. Cela s'est vu dans de nombreux épisodes de type révolutionnaire.

On peut ainsi vouloir faire disparaître les signes d'une domination ou même d'une époque avec laquelle on voudrait rompre. On sait ce que la Révolution française a produit à cet égard, bien avant la destruction des grands bouddhas de Bamyan. Même la révolution douce de Vatican II a provoqué, ici et dans les églises catholiques du monde entier, la disparition d'œuvres et de mobiliers dont des experts déplorent maintenant ce qu'ils considèrent comme une dilapidation, voire de l'ignorance à courte vue. À l'échelle de la vie des individus et des familles, les exemples ne sont pas rares de ces décisions de se départir d'objets, valables en soi, pour signifier visiblement qu'on tourne la page et qu'on veut chasser de mauvais souvenirs.

Ce qu'on peut observer dans ces stratégies, c'est qu'elles s'emploient toutes à construire des attachements qui, sans elles, pourraient aisément s'effriter. La patrimonialisation apparaît à maints égards comme un ensemble d'interventions pouvant n'être que très extrinsèquement reliées à leurs objets et à leur signification. En fait, il y a quelque chose de «volontariste» dans ces stratégies. Et qui dit volontarisme dit souvent rupture entre l'intention de valorisation et la valeur même des choses, c'est-à-dire celle qui rayonne et attire d'elle-même. « Kinei ôs êrôménon », disait Aristote de la façon dont le bien nous met en mouvement, c'est-à-dire à la façon de l'objet du désir. Tout se passe pourtant souvent comme si, même quand le désir n'y est plus, on pensait pouvoir ainsi suppléer à l'oubli, à l'usure, à la décomposition, parfois même à la perte du pouvoir de signification, toutes des issues qui heurtent des valeurs et des intérêts, voire un certain ordre des choses auquel on s'identifie et auquel on tient.

Il y a pourtant des temps et des circonstances où on n'a pas besoin de patrimonialiser pour conserver et transmettre des biens. Des communautés et des familles l'ont fait à la manière de Monsieur Jourdain, c'est-à-dire sans le savoir, comme dans les cas d'héritages qui en valent la peine et qu'on ne penserait même pas à négliger. Ainsi, au Québec, bien des gens ont longtemps ignoré que leur église paroissiale pouvait avoir valeur patrimoniale : c'était tout simplement «leur» église, ils la fréquentaient, ils l'entretenaient, ils l'occupaient et s'en occupaient. Fait étrange qui donne à réfléchir : c'est souvent lorsque, à la faveur des désaffections massives observées, les curés et les fabriques ont commencé à ne plus pouvoir tenir le coup, financièrement et socialement, qu'on s'est mis à parler de «notre patrimoine religieux». Qu'y avait-il donc avant cette patrimonialisation? La menace de la perte peut être bonne conseillère. Elle peut aussi inciter à faire flèche de tout bois, comme lorsque le vouloir déforme la réalité et tient lieu de raison. «Sit pro ratione voluntas», pourrait-on dire avec la satire de Juvénal!

2. Des pistes d'analyse et de réflexion

Il n'y a rien à redire de nos entreprises de valorisation de la réalité. Ainsi va la vie des humains, qui ne transforme ni n'améliore le monde et la condition humaine sans volonté d'organiser le réel et de construire ses significations. Ce qui est vrai des grandes entreprises historiques de survie ne l'est cependant peut-être pas d'emblée à l'échelle des mouvements de patrimonialisation que l'on voit se développer. En tout cas, il y a place pour un examen des grandeurs et des misères de ces entreprises, un examen auquel on veut ici contribuer en identifiant, par mode d'interrogation, quelques pistes d'analyse et de réflexion.

2.1 Des distorsions herméneutiques

En rendant possibles des formes variées de dissociation entre l'objet considéré – l'objet, le site, la pratique, etc. – et l'intention de patrimonialisation, les stratégies volontaristes sont susceptibles d'introduire des distorsions souvent difficiles à corriger.

C'est ainsi qu'on verra des décideurs politiques, notoirement à cent lieues de tout projet d'«évangélisation», recourir à des arguments religieux pour justifier l'intervention publique dans le champ du patrimoine religieux. Celui-ci serait «sacré», dira-t-on. Ou encore, des villageois voudront pérenniser un monument religieux érigé en bois et sciemment exposé aux rigueurs des vents et des neiges – pour ne pas durer, donc! – et sans toujours savoir à quoi il réfère. Et que dire de cette décision unanime de laisser le crucifix au Salon bleu de l'Assemblée nationale du Québec, au-dessus du siège du Président, en faisant valoir, à la grande satisfaction des autorités religieuses, qu'il s'agit là d'«un symbole qui n'est que patrimonial»? Et puis, quand il n'y aura plus de chefs amérindiens pour accomplir les rites de recueillement et de réconciliation sur le parquet du Parlement, quand il n'y aura plus de religieuses augustines à Québec pour accueillir les visiteurs, quand il n'y aura plus de pénitents, blancs ou noirs, dans les villages méditerranéens pour participer aux défilés de la «semaine sainte», entreprendra-t-on d'embaucher des figurants dûment costumés et entraînés, comme on l'a déjà vu dans certains monastères de montagnes d'Europe de l'Est?

Ces exemples sont hétéroclites et renvoient à des contextes et à des intentions tout aussi variés. Mais ils ont quelque chose de commun : ils illustrent une faille, voire une rupture, entre le construit de la patrimonialisation et la nature du réel. Tout se passe comme s'il devenait possible de faire dire à la réalité cela même qu'elle ne «veut» pas dire.

La question est complexe, et on ne la résout pas seulement en invoquant la fonction essentiellement théatique des gestes de patrimonialisation. Un sens n'est assurément jamais donné sans qu'on ait à le construire. Ainsi vont les signes, qui n'opèrent jamais sans que quelqu'un «fasse signe» ou signifie – au sens actif du terme. Du même souffle, cependant, et c'est là l'essence même du cercle herméneutique, on ne peut pas faire efficacement signe sans qu'il y ait un sens à saisir et à «livrer» – tradition, «to trade», n'est-ce pas? Ce sens peut être comme latent, lourdement englué dans des éléments matériels ou même immatériels, et il revient justement au geste d'interprétation de le déchiffrer, voire de le défricher. En d'autres termes, pour qu'il y ait signification perçue, il faut bien qu'il y ait, dans l'objet lui-même, des éléments qui, structurés et agencés selon une certaine forme, suggèrent une direction, un «sens». C'est proprement cela, signifier. Ce n'est pas dire, mais ce n'est pas cacher non plus, selon le mot d'Héraclite. Mais c'est sûrement porter assez d'éléments pour suggérer, évoquer et rendre possible une «récollecion de sens». Sans quoi, on risque de plonger dans un arbitraire où la décision imposerait une compréhension ou en tiendrait lieu. Le pouvoir de signification de Grosse-Île, par exemple, surgit-il de la saynète d'accueil animée par une fausse infirmière et proposant un faux examen médical exécuté par un faux médecin? N'est-il pas plutôt quelque part dans le site même – les bâtiments silencieux, le cimetière sans appareils, les longues listes de noms des victimes, le vent du fleuve, etc.

L'éventail grandissant des intentions qui sous-tendent les projets de patrimonialisation nous expose de plus en plus à ce genre de dissociations. Il s'impose dès lors que nos théories de la patrimonialisation intègrent des analyses serrées de la validité herméneutique des objets patrimonialisés, sinon de leur «légitimité». Parmi les exigences à prendre en compte, il y en a qui relèvent d'emblée de la «plausibilité» du sens promu. Mais on ne peut guère escompter les établir en épousant le seul caractère volontariste des stratégies déployées. Le désir n'est pas toujours bon guide du sens – et pas davantage guide de bon sens.

2.2 Les dures lois du réel

Des stratégies de patrimonialisation ont démontré une efficacité qui tient de multiples facteurs, dont assurément la nature même de l'objet patrimonialisé. D'autres ont mobilisé plus d'efforts qu'elles n'ont obtenu de résultats probants, et pas toujours parce qu'elles étaient

inadéquatement conduites. En dehors même de toute entreprise formelle de patrimonialisation, on a vu des patrimoines être transmis avec efficacité et faire l'objet d'attention et de soins à travers de nombreuses générations. Mais on en a aussi vu qui ont décliné et disparu, et sans qu'il y ait eu quelque intention ou quelque geste de destruction ou d'abandon. Il arrive que le temps et l'usure, ou même tout simplement la végétation envahissante, viennent à bout de ce qui fut jadis des splendeurs, mais dont les communautés ont peu à peu perdu la signification. Il y a aussi des œuvres qui, par décision ponctuelle ou par simple mouvement de proche en proche, en remplacent d'autres, en les absorbant ou en les intégrant.

En fait, pour les objets de patrimoine et, plus globalement, pour les cultures elles-mêmes, tout se passe comme s'il y avait aussi une loi darwinienne du « Survival of the fittest ». Se pourrait-il que des patrimoines, matériels ou même immatériels, classés ou non, puissent décrépiter et disparaître parce qu'aucune foi ou aucune adhésion ne les porte plus, parce qu'ils n'ont pas su ou pu s'adapter ou, plus tristement, parce qu'ils auraient été plus faibles que leurs éventuels remplaçants?

On le sait, des civilisations entières ont disparu; des cultures magnifiques ont été assujetties ou absorbées; des langues disparaissent encore régulièrement, faute de locuteurs. Et puis, le bois pourrit, n'est-ce pas? La pierre s'effrite, la peinture s'efface, le fer rouille. On peut aider des espèces menacées, mais pour combien de temps si on ne change pas les conditions mêmes de leur vie menacée? C'est désolant, mais il faut bien reconnaître que les zoos ne peuvent pas tenir lieu de faune vivante, pas plus que les entreprises de protection remplacer durablement les écosystèmes en mutation. Quand l'usage, la signification ou l'attention « normale » ne suffisent plus, c'est sans doute qu'on est déjà sur la pente descendante. « Jam foetet... », disaient les amis de Lazare pour dissuader de tout projet d'ouvrir son tombeau. Oui, dans le monde du patrimoine et de la culture, il arrive aussi que « ça sente déjà ».

Ces perspectives ne sont guère exaltantes, mais il faut les considérer sans trop d'émotion, car il se pourrait bien que des efforts déployés pour pérenniser l'éphémère soient eux-mêmes éphémères. À l'inverse, cependant, tous les espoirs sont permis quand des communautés « portent » leurs objets, leurs sites, leurs coutumes, leurs croyances et leurs valeurs, et qu'elles y tiennent. Rien n'est perdu tant que des communautés trouvent sens et raison de vivre dans la conservation et la fréquentation de leur patrimoine. Et tant que toute menace à son sujet déclenche les « touche pas à mon pote » contre lesquels on ne peut généralement pas grand-chose. À moins qu'on n'entreprenne de les éliminer tous, les croyants – et ceux qui tiennent de tout cœur à leur « butin » sont en quelque sorte des croyants – sont pratiquement indomptables.

Il y a donc des signes et des significations qui ont plus de force que d'autres. À telle enseigne que des objets et des sites peuvent « résister » à la patrimonialisation, essentiellement parce qu'ils ne « méritent » ni ne peuvent soutenir le culte qu'on voudrait leur vouer artificiellement. C'est dire que, en cela aussi, les stratégies volontaristes peuvent aisément se heurter à des problèmes pratiquement insurmontables. Miser ne fait pas les gagnants : il s'agit de miser sur la bonne monture, disent les joueurs. Cela ne va pas sans erreur possible, il est vrai, le darwinisme n'ayant pas plus que d'autres vues des choses les garanties absolues de la vérité ou de la réussite. Il pourrait bien arriver que, ainsi soumises à la dure loi des faits, des pièces dites patrimoniales puissent disparaître alors qu'elles auraient « dû » survivre. Mais, tout compte fait, un « must » que personne ne perçoit ou ne promeut ne constitue pas un impératif. « Vouloir » patrimonialiser à tout prix, à la limite contre le réel ou l'évidence, n'est ni fécond ni efficace.

2.3 Des emprunts discutables

La troisième piste de réflexion proposée ici concerne une dimension particulière des stratégies volontaristes de patrimonialisation, un de leurs modes d'argumentation particulièrement en vogue, au point de s'inscrire dans le discours et l'appareillage conceptuel de la patrimonialisation elle-même : il s'agit du lien qu'on y établit entre patrimonialisation et sacralisation ou, plus globalement, de l'important emprunt qu'on y fait des catégories religieuses ou développées dans les sciences de la religion.

En accordant un statut spécial aux objets du patrimoine et en les associant à un ordre de réalité qui commande le respect, la protection, voire des honneurs de type rituel, il est vrai qu'on évoque un monde qui a les traits du sacré mis en évidence par de nombreux phénoménologues du religieux. « *Mysterium tremendum* » et « *fascinans* », enseignait déjà Rudolf Otto pour caractériser la réalité du sacré. « Système solidaire de croyances et de pratiques relatives à des choses sacrées, c'est-à-dire séparées, interdites », professait Émile Durkheim, qui pointait aussi le lien essentiel à une communauté ou «*église*» porteuse. On comprend dès lors aisément les rapprochements qui s'opèrent ainsi spontanément entre ces traits du sacré et ceux qui caractérisent les objets, les sites ou les traditions de type patrimonial, tous investis d'une forme ou l'autre d'intouchabilité et exigeant un «*entretien*» d'allure culturelle. Ces rapprochements sont d'autant plus valables que, dans de nombreuses cultures, le patrimoine comporte une part importante de contenu religieux ou faisant fonction de religieux.

Ces homologues ne disposent pourtant pas de la question. C'est qu'il y a des stratégies de patrimonialisation qui cultivent «*volontairement*» ces liens entre patrimoine et sacré, y trouvant même parfois un argument de persuasion qui, à bien des égards, a finalement peu à voir avec le sacré. Car le sacré, les mêmes sciences des religions l'ont abondamment montré, ne se «*décrite*» pas. Bien sûr, il y a des rites liturgiques officiels de «*consécration*» d'objets ou de lieux qui ont des allures de décret, mais, justement, on sait qu'il y a aussi des actes officiels de «*déconsécration*» des mêmes objets et des mêmes lieux. Ce sacré «*de circonstance*», temporaire en quelque sorte, n'est qu'un pâle reflet du sacré auquel s'intéressent les sciences des religions – le «*vrai*» sacré, pourrait-on dire – et dont un des traits les plus marquants est plutôt de s'imposer, de faire irruption dans la vie ordinaire et dans une réalité dès lors qualifiée de «*profane*». Le sacré ne s'invente pas; il surgit. Pas toujours avec la force et la violence des grandes hiérophanies, il est vrai; souvent même plutôt à la faveur d'un «*souffle de brise*». Mais, dans tous les cas, le sacré s'affirme et «*se révèle*» à même les éléments et les structures des objets et des lieux eux-mêmes. Le voyageur connaît bien ces «*impressions*» à travers lesquelles il saisit quelque chose de l'«*esprit du lieu*» —des luminosités, des silences, des ombres, des formes, etc.

L'association entre les stratégies de patrimonialisation et la typologie du sacré et de la sacralisation a des allures de «*liaison dangereuse*». Alors que les sciences des religions et même plusieurs théologies s'appliquent à s'affranchir de ces catégories trop marquées par les visions sacrales d'un monde «*enchanté*» et à penser le religieux selon des paramètres résolument orientés vers la déconstruction et l'intelligence des processus de sacralisation eux-mêmes, il est pour le moins étonnant, paradoxal même, que les discours sur la patrimonialisation s'immergent ainsi dans des visions magiques, voire animistes, de la réalité. On a parfois l'impression que, comme en retard par rapport à des évolutions conceptuelles pourtant largement diffusées et partagées, certains discours sur la patrimonialisation découvrent dans les sciences des religions un pensable disponible pouvant lui être utile. Ne se pourrait-il pas que, déjà souvent appelés à œuvrer contre vents et marées pour sensibiliser aux réalités patrimoniales, ces discours soient dès lors contraints de ramer doublement à contre-courant?

Il faut dire que l'exemple vient de haut. Depuis maintenant plusieurs années, l'UNESCO place son action de protection et de promotion du patrimoine sous le signe de l'«esprit du lieu», ce concept qui s'enracine dans la pensée romaine antique relative à l'habitation des lieux par des «génies» protecteurs et défenseurs. Même ses avancées, utiles et essentielles par ailleurs, sur le patrimoine «immatériel» ne sont pas sans évoquer un monde «autre» – «surnaturel», avait laissé glisser un texte préliminaire d'une déclaration internationale. Cela étonne, dans un monde globalisé qui doit composer avec la pluralité des visions du monde, y compris celles, dominantes en puissance et en attraction sinon en nombre, qui tiennent pour acquis et pour incontournable le mouvement tectonique du «désenchantement du monde» annoncé par Max Weber. Le symposium scientifique d'ICOMOS 2008, qui a eu lieu à Québec, avait placé ses travaux sous le titre «Où se cache l'esprit du lieu?», semblant ainsi présupposer qu'il y a telle chose qu'un esprit du lieu et qu'il «se cache». Le texte final de la déclaration fait montre de nuance et d'équilibre, mais la typologie est ici trop nette pour qu'on puisse la considérer comme accidentelle ou purement métaphorique.

Pour tout dire, cette «piété» est un peu suspecte et pourrait bien conduire à des impasses pour la pensée relative à la patrimonialisation. Se dresse même le spectre de plusieurs impasses. Pour le patrimoine, que l'on convertit et «baptise» ainsi par la bande et que l'on destine dès lors à cela même sur quoi la patrimonialisation s'appuie souvent, c'est-à-dire à la désaffection. Pour la religion, que l'on associe et relègue ainsi au grenier des vieilles belles choses, au mieux à un passé artificiellement maintenu en vie. Pour le discours scientifique sur la patrimonialisation, que l'on dirige ainsi vers des objets finalement contrefaits ou reconstruits au prix de lourds efforts.

* * *

Ces perspectives paraîtront peut-être sévères. En fait, elles sont plus exigeantes que sévères, en ce qu'elles invitent implicitement à développer aussi d'autres voies d'analyse et de justification. Par-delà les approches de type volontariste par lesquelles on semble «vouloir» dire quelque chose, il y a place pour des approches plus franchement orientées sur ce que les objets, les sites et les traditions «veulent dire». C'est ce que font les approches culturelles axées sur le déchiffrement des signes eux-mêmes et sur leur capacité de porter et de projeter du sens. Quand il se trouve quelqu'un —une communauté, en fait— pour les saisir et en vivre, les signes sont vivants et on a toutes les raisons et tous les appuis pour les conserver et les entretenir. C'est cela même qu'il faut expliciter et analyser, car il s'agit des fondements mêmes de l'action de patrimonialisation.

On le voit, on ne sort pas pour autant de la «construction» du sens. Mais on tire toutes les conséquences de ce que le sens n'existe pas en dehors des éléments et des structures observables qui le portent : les signes tracent le sens, et c'est pour cela que tout ne peut pas signifier n'importe quoi. C'est aussi pour cela que des significations peuvent se dissoudre dans l'oubli, dans l'indifférence ou dans l'insignifiance. On l'aura compris : ces pages sont un plaidoyer pour une approche culturelle, donc herméneutique, du patrimoine et de l'analyse du processus de patrimonialisation.

§ § §